

Mairie Tréfléz : Tél. 02.98.61.45.72

**courriel** : treflez.mairie@wanadoo.fr  
**SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE**  
www.mairie-treflez.fr

### PERMANENCE DES ELUS

**Le Maire, François ANDRE**, reçoit sur rendez-vous :  
Le vendredi de 17 h à 18 h 30.

**Adjointe aux affaires sociales Malou FAVRET** reçoit sur rendez-vous :  
le jeudi de 17 h à 18 h.

### HORAIRE

**MAIRIE** : ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

**AGENCE POSTALE** : ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

### MEMENTO

**Médecin de garde** : 15

**Pharmacie de garde** : 32 37

**Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES** (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

**Taxi Abiven** : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

**Bibliothèque** : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de 16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

**Relais Parents Assistantes Maternelles** : 02.98.69.23.13 relais@hlc.bzh

**ALDS** - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60

Mail : [contact@alds.una29.fr](mailto:contact@alds.una29.fr) www.alds.bzh

**Gendarmerie de Plouescat** : ouverte du lundi au samedi de 14h à 18h

**conciliateur de justice** : M. Grondin, , 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CE-DEX Tel 07 85 72 22 23 courriel : grondin-conciliateurdejustice@gmail.com permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

### PRESSE LOCALE

**Correspondant Ouest France** Laurent Guignet 02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurent2969@msn.com

**Correspondant Télégramme** Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com

### DECHETTERIE

**(Horaire d'hiver, du 1er octobre au 31 mars)**

**Kergoal (Cléder)** Tel : 02 98 19 54 67.

Lundi 13h30 à 17h30 **Fermé lundi matin**  
Du mardi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

**Ruléa (Lanhouarneau)** Tel 02 98 61 32 57.

Lundi et mercredi : de 13h30 à 17h30 samedi : de 9h à 12h - de 13h30 à 17h30.

**N° sevice Déchets** : 0 800 220 574

## KELEIER TRELEZ NOUVELLES DE TREFLEZ

18 octobre 2018

N° 1839

### KELEIER

Pour toutes annonces à mettre sur le keleier, merci de les adresser **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr.**

Vous pouvez toujours les **déposer en mairie avant le mercredi midi.**

Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, au salon de coiffure, la Supérette et sous le porche de l'église.

## INFOS MUNICIPALES

### LE RETOUR DE L'INTER QUARTIERS

Samedi **29 juin 2019**, l'APEL organisera les **JEUX INTER QUARTIERS**. Une réunion sera prévue en début d'année pour présenter les quartiers et le déroulement de la manifestation.

**PREPAREZ VOS IDEES !!!!**

### PESTE PORCINE AFRICAINE

Tout détenteur de porc ou sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

**La déclaration est obligatoire dès 1 seul porc ou sanglier** sur l'ensemble du territoire français à compter du **1er novembre prochain**. La déclaration doit être faite auprès de l'**Etablissement Départemental de l'Elevage (tel 02.98.52.49.59)**

### VISITE DE LIGNE

Dans le cadre d'une visite de lignes électrique par hélicoptère sur le département du Finistère afin d'améliorer la qualité de distribution de l'énergie électrique, nous vous informons du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant Tréfléz (hors agglomération) au cours de la **semaine 43**

### DEVIATION

La circulation sera interdite sur la route départementale n° 110 au lieu dit Créach Ar Vally le 30 octobre 2018 de 9h à 17h pour des travaux d'élargissement.

Dans le sens Tréfléz > Lesneven/Pont du Châtel : déviation à partir de la Gare D129 jusqu'à Goulven puis D125 jusqu'à Lesneven

Dans le sens Lesneven/ Pont Du Châtel : déviation par la D74 à partir du carrefour de Rosalm, D788 direction Lanhouarneau et D129 pour rejoindre Tréfléz

## INFORMATIONS PAROISSIALES

**Samedi 20 octobre** : messe à 18h à Tréfléz

**Toussaint à Tréfléz** : Mercredi 31 octobre messe à 18h

**Célébration pour les défunts** : Jeudi 1<sup>er</sup> novembre (horaire à préciser)

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2018

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 12 octobre 2018 à 18 h 30.

Absents : Jacky PEDEN, Romain SALOU, Philippe BERGOT, Laurence LE DUFF

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune a fait savoir au Haut Léon Communauté qu'elle n'était pas intéressée par le DPU à l'occasion des ventes suivantes :

- Vente d'une maison par les conjoints LE FUR au bourg, à Mme Claire MERCIER.
- Vente d'une maison, à Keremma, par M. et Mme DANGLEANT, à M. Romain ALLAIN LAUNAY.
- Vente d'un terrain à bâtir, à Keremma, par M. Christian BAUMELOU, à la SCI KERALLIS.
- Vente d'une maison, au bourg, par Mme LEFEBVRE à Mme Véronique PERES.
- Vente d'un terrain constructible au Toupet, d'une superficie de 1128 m<sup>2</sup>, par M. Yannick CARADEC et Mme Guylène ELEGOET à M. Frédéric sanchez.
- Vente d'une maison, à Guevren, par Mme Anne GRALL, à M. Luigi CESARI.
- Vente d'une maison, à la Gare, par M. Jean Yves MEVEL, à M. et Mme Christophe JAOUEN.

## BUDGET – DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal a procédé à des ajustements budgétaires afin de prendre en compte les réalisations et marchés en cours. Les opérations prévues au budget sont quasiment toutes exécutées. Il en est ainsi du programme de voirie, du remplacement des fenêtres et de la chaudière de la mairie, de l'acquisition de matériel et de la pose d'une porte automatique à la supérette qui vient de ré-ouvrir.

Au cimetière une nouvelle tranche de caveaux va démarrer après la Toussaint, de nouvelles places de columbarium sont en cours d'acquisition, une stèle en granit, en cours de réalisation, sera installée dans le « Jardin du Souvenir » qui sera aménagé devant le columbarium qui va être déplacé. De l'herbe a été semée dans certaines allées pour pallier à l'interdiction des traitements chimiques.

Les recettes imprévues et les économies réalisées ont permis, en outre, l'acquisition de 50 barrières (les anciennes étant insuffisantes et en très mauvais état), et d'une auto-laveuse pour l'entretien des bâtiments communaux.

## HAUT LEON COMMUNAUTE

M. le Maire a présenté au conseil le rapport d'activités de l'année 2017

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat des panneaux de voirie.

## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec l'entreprise DGF du Léon, basée à Plounevez-Lochrist, pour la destruction des nids de frelons. La commune s'engage ainsi à participer financièrement à la destruction des nids.

Les tarifs de destruction sont les suivants :

Nid à hauteur d'homme (moins de 2.5 m) : 40 €

Nid en hauteur (plus de 2.5 m) : 80 €

Le reste à charge des propriétaires concernés sera de 20 €

## LISTE ELECTORALE

Une réforme supprime les commissions de révision des listes électorales à compter de 2019. Le Maire devient compétent pour inscrire ou radier les électeurs. Une commission de contrôle, à laquelle il ne participe pas, doit cependant se réunir tous les ans. Un conseiller municipal désigné doit la présider. Jacky PEDEN est désigné.

## INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire fait savoir au conseil que le site de la Baie de Goulven-Keremma pourrait être retenu pour une labellisation RAMSAR de zones humides d'importance internationale. La baie de Goulven, vaste estran dunaire forgé par l'homme, la mer et le vent, est en effet un site aux fonctions écologiques remarquables et au patrimoine naturel rare. Le réseau RAMSAR recense aujourd'hui 2325 sites dans le monde dont 48 en France et 2 en Bretagne (Golfe du Morbihan et Baie du Mont St Michel). Le site serait calqué sur le périmètre NATURA 2000 et n'engendrerait aucune contrainte supplémentaire. Ce projet de labellisation présente un intérêt touristique indéniable.

M. le Maire fait savoir au conseil que le SAGE du Bas Léon (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a validé la réalisation de 2 études en vue d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement de la rivière « La Flèche » et plus particulièrement au niveau de son estuaire, l'anse de Goulven.

M. le Maire informe le conseil du souhait de Jocelyne PINVIDIC, secrétaire générale, de bénéficier d'une disponibilité, à compter de la fin de l'année 2019, jusqu'à son départ en retraite, prévu en 2021. Il proposera donc de créer un poste supplémentaire provisoire de « responsable administratif » pour permettre à la personne qui lui succédera de travailler en doublon et apprendre ainsi les rouages du métier.

Joël RAMONET, agent du service technique, fera, quant à lui, valoir ses droits à la retraite également en début d'année 2020. Il y aura lieu rapidement, pour le conseil municipal, de réfléchir aux besoins de la commune, en personnel technique, dans un environnement intercommunal en pleine évolution (mutualisation avec une autre commune en attendant le transfert de compétence du service des eaux à Haut Léon Communauté...).

M. le Maire donne connaissance de l'analyse de la gestion comptable de la commune et du service des eaux, qu'il vient de recevoir de Mme GUENNEC, comptable de la Trésorerie de St Pol de Léon. Les notes obtenues sont de 20/20 pour la commune et 19.2/20 pour le service des eaux, sachant que la moyenne départementale est de 16.8 et nationale 17.1.

M. le Maire fait également savoir au conseil que la supérette de la commune vient de ré-ouvrir. Il espère vivement la réussite de Romain SALOU dans sa reconversion professionnelle. L'enjeu est évidemment également très important pour les tréfléziens.

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES

### E.S.T.

**Dimanche 20 octobre**

**Les seniors B** reçoivent L'ES Lampaulaise. Match à 13h30. Rendez-vous au terrain à 12h30



**Les seniors A** reçoivent le Folgoët CND. Match à 15h 30. Rendez-vous à 14h 30

### CLUB DES AINÉS

- **Spectacle** à Landerneau le **30 octobre**, inscriptions 30€, les places sont limitées. (chèque à faire au nom du club des Aînés) Tél. 06.32.99.42.90.



### LA NUIT DES ETOILES

Repas des bénévoles samedi 17 novembre à la salle omnisports de Tréfléz à partir de 19 h.

Inscrivez vous auprès de Delphine ou en envoyant un mail à : la-nuitdesetoiles@orange.fr

### 1-2-3 BOUTCHOUS

L'association 123 boutchous recherche, comme l'année précédente, pour son opération "kits cookies" des **bocaux de 600 à 750 g** (type bocaux petits pois, haricots verts, compote) ainsi que des **bouteilles en verres de 1L** (type jus d'orange, jus de pommes).

Vous pouvez contacter au **06/86/85/24/75 TREFLEZ Karine DUCLOS**

Date butoir pour les récupérer le **3 NOVEMBRE**. Merci d'avance de votre aide.

Par ailleurs, l'association vous confirme également que sa foire puériculture et vide grenier aura lieu en 2019 sur la commune de Plounevez Lochrist. ( nous pensons le faire en **MARS OU AVRIL 2019**)

### AR MENEZ

Samedi 10 novembre à partir de 20h concert gratuit du groupe « MEIN RUILH »

## INFOS COMMERCANTS

**Le BAR AR MENEZ** 02 98 61 42 83

**lundi** : fermé.

**Mardi, mercredi, jeudi** : 8h30 - 14 h et 16 h 30 - 20 h 30

**vendredi** : 8 h 30 - 14 h et 16 h 30 - 22 h minimum

**samedi** : ouvert en continu de 9 h à 22 h minimum; Dimanche et jours fériés : 10 h 30/ 14 h 30 et 18 h/ 22 h minimum

**Pour raison professionnelle, le bar sera fermé du 17 octobre au 21 octobre inclus**

### VENTE DE LEGUMES

La ferme « **Plein le boutoc** » de Tréfléz vous invite à venir découvrir ses légumes sur la place du Bourg, **de 17h30 à 19 h30**, tous les mardis.

Vous y trouverez de nombreux légumes de saison, en conversion vers l'agriculture biologique. Camille Bescond 07 70 01 94 53.

### ATELIER EXPO 8 place de la Mairie

L'automne nous apportant un peu d'humidité et les visiteurs étant rares, nous n'ouvrirons pas la porte de l'expo tous les jours. Pour visiter hors saison, il serait préférable de nous appeler au préalable au 02 98 67 98 91.

**DEP'ANN COUTURE** 9 rue de Mesmeillan

Commandes UNIQUEMENT sur RDV du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h à mon Atelier. N'hésitez pas à me contacter au 06.47.87.71.30 ou 02.98.78.21.84

**LE SALON-COIFFURE MIXTE** 11 rue de Golvezou

02 98 79 71 68

**mardi, mercredi, jeudi** : 9h-12h / 13h30- 18h

**Vendredi** : 9h-18h30 **Samedi** : 8h30-17h.

**LA SUPERETTE - 02.98.61.70.51**

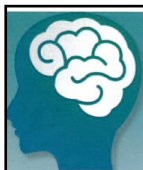
Romain Salou vous propose, à LA SUPERETTE de la Gare, l'épicerie, les légumes, les plats préparés, les bouteilles de gaz et le dépôt de pain.

Du **mardi au samedi** 7h -12h45

16h - 19h15

**Dimanche** 8h - 12h30

## SANTÉ



Reconnaître les symptômes,

Agir rapidement

Face à un AVC nous sommes tous concernés

### CONFERENCE AVC

Par le Docteur François Mathias MERRIEN  
praticien hospitalier au service neurologie  
du CHRU de BREST

**VENDREDI 2 NOVEMBRE**

à 20 h (Gratuit)

Salle Lan Inisan  
Plounevez-Lochrist

Témoignez, posez vos questions

En partenariat avec l'association AVC 29 de Brest  
les CCAS de Plounevez-Lochrist, Lanhouarneau et Tréfléz.

### Journée Mondiale Paralyse Cérébrale

Dans le cadre de la Journée Mondiale de la Paralyse Cérébrale, l'association « PC IMC 29 – La Paralyse Cérébrale en Finistère » va organiser, le vendredi 12 octobre 2018 au Centre Henri Queffelec de GOUESNOU, une conférence-débat sur le thème « Bien-être avec une Paralyse Cérébrale ».

Contact / Inscription gratuite : tél 06 21 29 18 89 -

[secrtaire.asso.pcimc29@gmail.com](mailto:secrtaire.asso.pcimc29@gmail.com) – [www.facebook.com/pcimc29/](http://www.facebook.com/pcimc29/)

### L'ADMR de Lesneven-Côte des Légendes

Recherche des collaborateurs pour assurer des remplacements d'aides à domicile sur le secteur de PLOUIDER – GOULVEN – PLOUNEVEZ LOCHRIST – PLOUESCAT – LAN-HOUARNEAU - TREFLEZ.

Contrats à durée déterminée pour débiter (possibilité de CDI) - 1ère expérience réussie serait un plus.

Tél. 02 98 21 26 30 ou par mail : [gestionlesneven@29.admr.org](mailto:gestionlesneven@29.admr.org)

## ANNONCES EXTERIEURES

### LA TRANSLEONARDE

Amis bénévoles,

Nous vous devons le succès de la 17<sup>ème</sup> édition du Marathon du Finistère La Transléonarde.

Pour vous remercier de votre soutien, de votre participation et de votre implication les 23 et 24 juin derniers, l'association La Transléonarde a le plaisir de vous inviter à un apéritif dînatoire :

Le **vendredi 19 octobre** à partir de 19h00 à la salle communale de Plouider (sous la mairie).

### LES SERRES DE RAVELIN (Saint Frégant)

Les serres vous proposent toute la gamme des fleurs de TOUSSAINT à compter du samedi 20 octobre. Grand choix de **compositions, de Chrysanthèmes et autres fleurs du souvenir.**

(réservation gratuite : si vous le souhaitez, nous prendrons soin de vos plantes jusqu'au 31 octobre)

Ouvert du **lundi au samedi**, et ouverture exceptionnelle les dimanches 21 et 28 octobre, de **9h à 12h et 13h30 à 18h.**

**Tél. : 02.98.83.01.94 / site internet : serresderavelin.com**

### LA COMMUNE DE PLOUIDER RECRUTE :

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, un agent polyvalent des services techniques à temps complet (35h).**

**Missions principales :** entretien de la voirie communale, réalisation de l'élagage en bord de voies, réalisation des éparages des routes et des lotissements, organisation de la signalisation sur les chantiers de voirie, entretien du petit matériel et des véhicules et réalisation des réparations courantes, prévoir les besoins en matériels, préparer le budget en collectant les devis auprès des entreprises, aider à la gestion du cimetière et participer à toutes tâches en fonction des besoins des services techniques (bâtiments, préparation de manifestations, entretien des espaces verts).

**Profil :** dynamique, motivé, discret et autonome, sens du travail en équipe et du service public. Titulaire d'un BEPA ou d'un BAC professionnel dans l'un des domaines d'intervention, et d'une expérience significative en conduite d'engins. Titulaire du permis B et des autorisations nécessaires à la conduite des véhicules du service. Connaissances en informatique.

Horaires variables en été et en hiver et en fonction des contraintes du service.

Les candidatures comprenant une lettre manuscrite et un CV sont à adresser à M. le Maire de Plouider – Place Saint-Didier – 29260 Plouider pour le 5 novembre 2018.

Fiche de poste détaillée disponible sur le site de la commune de Plouider : [www.plouider.fr](http://www.plouider.fr)

### BASKET PLOUIDER

foire aux jouets et à la Puériculture organisé par le Plouider Basket ball club le **4 novembre de 9h à 13h** . 3€ le ml, 3€ le portant non fourni . 1€50 l'entrée pour les visiteurs, gratuit moins de 12 ans. Inscriptions 0667536352 ou 0670199389.

### BRIGNOGAN

Le musée du coquillage et autres animaux marins de Brignogan-Plages (face à la Mairie) sera ouvert du **lundi 22 octobre au samedi 3 novembre** à partir de 15 h.

**Fermé le dimanche 28/10.**

Cet agréable et sympathique musée est aussi éducatif et ludique (excellente représentation des coquillages, crustacés et échinodermes bretons, nombreux fossiles, coraux et coquillages exotiques ; jeux, vidéo, microscopes....).



Visite commentée d'1h30 (dans le prix d'entrée) ou prêt d'audio guides.

Tél. 06 31 90 07 73 - site brigoudou.fr.

Adulte : 4 € ; enfant : 1 €

### PLOUIDER

L'équipe loisirs du club de Plouider Basket Côtes des Légendes **recherche** quelques amateurs et amatrices de basket et de bonne ambiance pour compléter ses effectifs et inscrire une deuxième équipe en championnat. Les entraînements ont lieu le mardi de 20h30 à 22h15 avec un match environ toutes les 3 semaines (match en semaine également).

Le club propose quelques entraînements d'essais . Contact : Fabrice Cadoret 06 52 76 20 95



Les bénévoles de l'association ADMR Lesneven Côte des Légendes sont heureux d'inviter ses adhérents de Tréfléz à l'après-midi goûter qui aura lieu le **samedi 20 octobre de 14h30 à 17h00 à la salle municipale Ar Mor Glas à Kerlouan.**

Merci de confirmer votre participation à votre antenne ADMR. Cette manifestation est réalisée avec le soutien de la commune de Tréfléz.

### LESNEVEN

#### Découvertes du Centre Octobre 2018:

\* Sortie à la patinoire: **Dimanche 28 octobre**, RDV à 14h15 au Centre Socioculturel. A partir de 4 ans.

\* Bal d'halloween avec l'accueil de loisirs: **Mercredi 31 octobre à partir de 18h** au Centre Socioculturel. Le bal accueillera les monstres et leurs familles pour un temps festif et ludique. Ouvert à tous.

**Renseignements et inscriptions à l'accueil. Tél: 02.98.83.04.91**

[www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org](http://www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org)